

REUNION DU COMITE CONSULTATIF INDEPENDANT POUR LA SUPERVISION EXTERNE DE L'ONUSIDA (IEOAC)

Date : Mercredi 9 et vendredi 11 novembre 2022

Heure : 13 h - 17 h 15

Lieu : Virtuel

PARTICIPANTS

Membres du Comité : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja, Mme Bushra Malik (Présidente), M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert et M. Benoit de Schoutheete

Aide du Secrétariat : M. Tim Martineau, directeur du management ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales ; Mme Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance ; Mme Adriana Hewson, responsable de la gouvernance ; Mme Sara Amara, stagiaire en gouvernance

ORDRE DU JOUR

JOUR 1 : MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

1. Ouverture et questions administratives
2. 1re séance : Discussion et accord de l'IEOAC sur les termes de référence et les règles de procédure révisée
3. Session de clôture
4. 2e séance : Rapport sur les résultats de l'UBRAF
5. Session de clôture
6. Pause
7. 3e séance : Mise à jour du bureau d'évaluation et de la direction
8. Session de clôture

JOUR 2 : VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022

1. 1re séance : Mise à jour sur le suivi et la mise en œuvre des recommandations du CCI
2. Session de clôture
3. 2e séance : Examen du plan de travail et des ressources du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS pour l'ONUSIDA pour 2023
4. Session de clôture
5. Pause
6. 3e séance : Révision de la stratégie de mobilisation des ressources
7. Session de clôture

8. Séance de clôture pour discuter des priorités du plan de travail 2023 et choisir le président pour 2023
9. Questions diverses

RÉSUMÉ

JOUR 1 : MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

Ouverture et questions administratives

La Présidente du Comité consultatif externe indépendant de l'ONUSIDA (IEOAC) a souhaité la bienvenue aux membres à la sixième réunion du Comité et a présenté l'ordre du jour de la réunion.

1re séance : Discussion et accord de l'IEOAC sur les termes de référence et les règles de procédure révisée

Le Comité a discuté du projet de règlement intérieur préparé par les membres du Comité qui a été finalisé par l'équipe spéciale composée d'Ibrahim, David et Benoit. L'IEOAC a convenu de rencontrer la Directrice exécutive le 23 novembre 2022. L'IEOAC a recommandé au CCP de modifier le mandat de l'IEOAC afin d'autoriser la nomination d'un vice-président du Comité.

L'IEOAC a approuvé son règlement intérieur.

2e séance : Rapport sur les résultats de l'UBRAF

Le Secrétariat a fourni au Comité un aperçu de son approche de suivi des performances. L'aperçu a noté la structure du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA et le processus de collecte, d'analyse et de synthèse des données de performance fournies à travers le Programme commun. Les résultats du suivi de la performance sont communiqués au CCP sous la forme d'un résumé, par rapport aux domaines de résultats de la stratégie et aux indicateurs de performance, par région et par pays, et en ce qui concerne chaque membre du Programme commun. Un portail de transparence permet d'accéder aux données sur les performances du Programme commun.

L'IEOAC a discuté de la difficulté de trouver un équilibre entre la valeur des données granulaires sur la performance et la difficulté d'analyser et d'exploiter efficacement des données étendues et complexes sur la performance dans une organisation aussi petite que le Secrétariat. Pour l'UBRAF actuel, le Programme commun rend compte de 20 résultats spécifiques et 27 indicateurs, et le Secrétariat rend compte de 13 résultats spécifiques et 18 indicateurs.

L'IEOAC a discuté de la relation entre le rapport de performance et le risque organisationnel, ainsi que de la relation entre le rapport de performance, les évaluations

et les fonctions d'audit interne et externe. Le calendrier de la réception, de l'analyse et de la communication des données de performance a fait l'objet d'une discussion, étant donné que le Secrétariat reçoit les rapports du système de surveillance mondiale du sida avant le 31 mars et soumet les résumés de performance au CCP vers la fin mai, pour examen par le CCP lors de sa réunion annuelle de juin. Il a été convenu que l'IEOAC explorerait la possibilité de programmer ses réunions de manière à permettre au Comité de fournir des commentaires sur le rapport de suivi des performances avant qu'il ne soit fourni à l'ensemble du CCP.

L'IEOAC a recommandé à l'ONUSIDA d'explorer les moyens de simplifier les exigences en matière de rapports de performance, en notant que les rapports de l'UBRAF sont extrêmement gourmands en ressources.

3e séance : Mise à jour du bureau d'évaluation et de la direction

Le Secrétariat a fourni à l'IEOAC un aperçu de la fonction d'évaluation. Le CCP approuve le plan d'évaluation, et un Comité consultatif d'experts fournit des conseils et des orientations au bureau d'évaluation. En 2022, le plan prévoit cinq évaluations du Programme commun (dont deux en cours) et trois évaluations du Secrétariat (dont une a été reportée à 2023). En 2023, la fonction d'évaluation sera évaluée dans le cadre de la révision du MOPAN et une politique actualisée, ainsi qu'un nouveau plan d'évaluation seront soumis au CCP. Pour 2023, deux évaluations sont prévues pour le Programme commun dans son ensemble et quatre pour le Secrétariat. Le Secrétariat a noté que l'objectif principal de la fonction d'évaluation au sein du Programme commun est de promouvoir l'apprentissage organisationnel. Pour informer le Comité de l'examen de la fonction d'évaluation, le Secrétariat a résumé la réponse de la direction à l'évaluation du travail du Programme commun avec les populations clés.

Il a été noté que les ressources constituent le principal défi de l'évaluation du Programme commun. L'IEOAC a discuté du suivi et du rapport en ligne sur la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, qui prévoit actuellement la mise en œuvre des recommandations dans un délai d'un an.

L'IEOAC a recommandé des informations supplémentaires sur les plans du Programme commun pour les recommandations dont la mise en œuvre nécessite plus d'un an. L'IEOAC a également recommandé que le Secrétariat fournisse des informations supplémentaires pour permettre d'évaluer la nature des recommandations d'évaluation en suspens et que le processus d'évaluation soit mis à jour pour mettre l'accent sur la responsabilité et l'impact ainsi que sur l'apprentissage.

JOUR 2 : VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022

1re séance : Mise à jour sur le suivi et la mise en œuvre des recommandations du CCI

Le Secrétariat a fourni à l'IEOAC une mise à jour sur la mise en œuvre des recommandations du Corps Commun d'Inspection (CCI) des Nations Unies. Le Secrétariat a indiqué que 30 des 104 recommandations du CCI ont été mises en œuvre, dont 73 % des recommandations spécifiques à l'ONUSIDA. Le Secrétariat a proposé de refuser à l'avenir d'accepter les recommandations du CCI que l'ONUSIDA n'a pas les moyens de mettre en œuvre en raison de la petite taille et des capacités de l'organisation (et de classer les recommandations qui sont actuellement en attente).

Le Secrétariat a rendu compte des recommandations du CCI qui représentent les cinq principaux risques pour le Programme commun - concernant la gestion de l'administration de l'ONUSIDA (en particulier la stratégie des ressources humaines), la mise en œuvre du Plan d'action sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la fonction éthique, la gestion des risques d'entreprise et la cybersécurité. Le Secrétariat a indiqué que certaines d'entre elles ont été mises en œuvre, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport en ligne au CCI (comme les recommandations en matière de genre et d'éthique) et que les recommandations en matière de cybersécurité seront couvertes à l'arrivée d'un nouveau directeur informatique en 2023. D'autres sont en cours de mise en œuvre.

L'IEOAC a convenu que des données plus spécifiques étaient nécessaires concernant la nature des recommandations en suspens, l'état de la mise en œuvre et la relation de chaque recommandation spécifique avec le cadre de risque organisationnel. L'IEOAC a recommandé que le Secrétariat fournisse à l'IEOAC des données et une analyse plus détaillées sur les recommandations non mises en œuvre (notamment celles en cours de traitement, celles en cours d'examen et celles dont la mise en œuvre n'a pas commencé), y compris un moyen de classer ces recommandations par ordre de priorité (par pertinence et par risque). Cette analyse devrait fournir des informations sur le vieillissement des recommandations en suspens et un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des recommandations prioritaires. L'analyse doit décrire les raisons pour lesquelles une recommandation n'a pas été mise en œuvre (par exemple, attente de l'approbation finale des documents, désaccord de fond avec la recommandation, capacité inadéquate de mise en œuvre, et changement dans les processus organisationnels qui a rendu la recommandation obsolète ou plus applicable).

2e séance : Examen du plan de travail et des ressources du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS pour l'ONUSIDA pour 2023

Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'Organisation mondiale de la santé a informé l'IEOAC de l'état d'avancement des audits du Programme commun en 2022 et a rappelé au Comité la fréquence à laquelle le BSCI effectue des audits sur les questions transversales, les équipes de soutien régionales et les bureaux de pays (en fonction de la classification des risques). L'OMS/le BSCI a indiqué que la direction de l'ONUSIDA a

identifié des sujets potentiels d'audit en 2023, notamment les communications, la gestion matricielle, la gestion des connaissances, l'évaluation consultative du risque de fraude, ainsi que la formation et le développement du personnel.

L'IEOAC a discuté de divers aspects du processus d'audit interne, notamment de la question de savoir si la catégorisation des risques entreprise pour les bureaux nationaux pourrait également être appliquée aux fonctions transversales. En réponse aux questions de l'IEOAC, l'OMS/le BSCI a indiqué que le BSCI a des interactions avec le bureau d'évaluation afin d'éviter les chevauchements et les doubles emplois, ainsi qu'avec la direction de l'ONUSIDA afin d'informer la priorisation des audits et d'explorer si certaines allégations de mauvaise conduite sur le lieu de travail pourraient être résolues par des mécanismes internes. L'IEOAC a réitéré sa recommandation, formulée lors de sa 5e réunion, selon laquelle la fonction d'audit interne doit être étendue au-delà des questions de conformité pour se concentrer également sur la performance.

La session a également abordé l'état d'avancement des enquêtes du Programme commun. Trente dossiers d'enquête sont en cours, et les dossiers dont la maturité des comptes est la plus grande ou qui concernent l'exploitation et les abus sexuels ont été confiés à un consultant qui a été engagé pour aider le BSCI à résorber son retard dans les enquêtes. Le BSCI a également engagé un nouveau chef des enquêtes et s'efforce de retenir plus de 20 consultants pour soutenir la fonction d'enquête du BSCI. L'OMS/le BSCI a indiqué qu'il n'existe actuellement aucun budget pour les enquêtes de l'ONUSIDA, mais que la direction du Secrétariat a couvert les coûts associés aux enquêtes.

L'IEOAC a recommandé à la direction du Secrétariat et au BSCI d'élaborer un plan d'action pour résorber l'arriéré d'enquêtes ainsi qu'un mécanisme de suivi des enquêtes afin de garantir leur achèvement dans les six mois prévus par le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le BSCI. L'IEOAC a également recommandé la création d'un budget dédié aux enquêtes de l'ONUSIDA.

Pour que les réunions de l'IEOAC soient aussi productives que possible, l'IEOAC a recommandé que les présentations du Secrétariat (ou de l'OMS/du BSCI) soient préparées avant les réunions de l'IEOAC. Cela permettra aux membres de l'IEOAC d'examiner les présentations et, si nécessaire, de demander des clarifications ou des informations supplémentaires plus détaillées avant l'examen de chaque présentation par l'ensemble du Comité.

3e séance : Révision de la stratégie de mobilisation des ressources

Le Secrétariat a résumé le plan stratégique actualisé de mobilisation des ressources pour 2022-2026. Le plan prévoit que le Secrétariat adopte une « approche comptable » dans ses efforts pour préserver, maintenir et augmenter les contributions des donateurs existants et pour élargir la base de donateurs en cultivant de nouveaux. L'élaboration de propositions de valeur convaincantes, en général et pour des donateurs ou des publics spécifiques, est une priorité essentielle du plan. Le plan vise à créer un environnement

favorable à la mobilisation des ressources, en intégrant le soutien à la mobilisation des ressources dans l'ensemble de l'organisation et en renforçant les capacités et en améliorant les processus liés à la collecte de fonds.

L'IEOAC a convenu que le manque de financement représente un risque majeur pour l'ONUSIDA. L'IEOAC s'est félicité de la stratégie qui a été mise en place pour faire face à ce risque. L'IEOAC a demandé plus de spécificité concernant les actions concrètes prévues pour faire face à la situation de financement. L'IEOAC a recommandé des efforts spécifiques pour améliorer les propositions de valeur pour le Programme commun. L'IEOAC a également recommandé que le Programme commun entreprenne une planification d'urgence formelle au cas où le manque de financement persiste. L'IEOAC a demandé des rapports de situation réguliers sur les donateurs, comparant les recettes aux contributions prévues.

Questions diverses

Pour l'année 2023, l'IEOAC a élu M. Kanja comme président et Mme Rossert comme vice-présidente.

Sur la base de leurs préférences déclarées, il a été convenu que M. Bounjoua, M. Pam et Mme Rossert auront des mandats de trois ans, non renouvelables, au sein de l'IEOAC. Les autres membres de l'IEOAC auront un mandat de deux ans, avec possibilité de renouvellement pour un mandat supplémentaire.

L'ordre du jour étant terminé, la réunion est ajournée.

Un résumé de toutes les recommandations de la 6e réunion de l'IEOAC est joint en annexe A.

ANNEX 1

Recommandations de la 6^e réunion de l'IEOAC et actions de suivi convenues

Recommandation	Actions de suivi
Recommandations générales	
L'IEOAC demande que les présentations du Secrétariat soient préparées au moins 14 jours avant les futures réunions de l'IEOAC, afin de permettre aux membres de l'IEOAC de demander des clarifications ou des détails plus précis avant la réunion.	Le secrétariat fera circuler toutes les présentations aux membres de l'IEOAC au moins 14 jours avant chaque future réunion.
Mandat et règlement intérieur révisés	
L'IEOAC demande à la Directrice exécutive d'assister à chacune de ses futures réunions et, en tout état de cause, de rencontrer l'IEOAC au moins une fois par an.	L'IEOAC invitera la Directrice exécutive à toutes les réunions futures. Le Secrétariat doit programmer au moins une réunion annuelle entre la Directrice exécutive et l'IEOAC.
L'IEOAC a recommandé au CCP de modifier le mandat de l'IEOAC afin d'autoriser la nomination d'un vice-président du Comité.	Le bureau du CCP examine la recommandation et la transmet à l'ensemble du CCP pour approbation.
Surveillance des résultats de l'UBRAF	
L'IEOAC a recommandé à l'ONUSIDA d'explorer les moyens de simplifier les exigences en matière de rapports sur les résultats.	Le Secrétariat fera un rapport à l'IEOAC sur les stratégies possibles pour simplifier les rapports sur les résultats de l'UBRAF.
	L'IEOAC doit envisager (en collaboration avec le Secrétariat) de programmer ses réunions de 2023 pour permettre à l'IEOAC de réagir au rapport de suivi des performances de l'UBRAF.
Évaluation	
L'IEOAC a recommandé des informations supplémentaires sur les plans du Programme commun pour les recommandations dont la mise en œuvre nécessite plus d'un an.	Le Secrétariat doit rendre compte à l'IEOAC du calendrier de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, en mettant l'accent sur celles dont la mise en œuvre nécessite plus d'un an.
L'IEOAC a recommandé que le Secrétariat fournisse des informations supplémentaires pour permettre d'évaluer la nature des recommandations d'évaluation en suspens et que le processus d'évaluation soit mis à jour pour mettre	Le Secrétariat doit fournir une analyse plus détaillée des recommandations d'évaluation en suspens (conformément à la recommandation de l'IEOAC)

l'accent sur la responsabilité et l'impact ainsi que sur l'apprentissage.	
Mise en œuvre et suivi des recommandations du CCI	
L'IEOAC a recommandé que le Secrétariat fournisse à l'IEOAC des données et une analyse plus détaillées sur les recommandations non mises en œuvre (notamment celles en cours de traitement, celles en cours d'examen et celles dont la mise en œuvre n'a pas commencé), y compris un moyen de classer ces recommandations par ordre de priorité (par pertinence et par risque) et de déterminer depuis combien de temps les recommandations sont en suspens et les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été mises en œuvre.	Le Secrétariat doit fournir une analyse plus détaillée de l'état d'avancement des recommandations du CCI (conformément à la recommandation de l'IEOAC).
Plan de travail 2023 de l'OMS/BSCI pour l'ONUSIDA	
L'IEOAC a recommandé à la direction du Secrétariat et au BSCI d'élaborer un plan d'action pour résorber l'arriéré d'enquêtes ainsi qu'un mécanisme de suivi des enquêtes afin de garantir leur achèvement dans les six mois prévus par le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le BSCI.	Le Secrétariat et l'OMS/BSCI doivent présenter un plan d'action à l'IEOAC pour résorber l'arriéré des enquêtes.
L'IEOAC a recommandé qu'un budget dédié soit établi pour couvrir les coûts des enquêtes du Secrétariat.	Le Secrétariat doit faire un rapport à l'IEOAC sur la ligne budgétaire pour les enquêtes.
L'IEOAC a recommandé que la couverture de l'audit interne soit étendue au-delà de la conformité pour inclure les questions de performance.	Le Secrétariat et l'OMS/BSCI doivent rendre compte à l'IEOAC de la portée de l'audit interne.
Stratégie de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA	
L'IEOAC a demandé un plan d'action plus concret pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources.	Le Secrétariat doit fournir un plan de mise en œuvre pour la stratégie de mobilisation des ressources.
L'IEOAC a recommandé que le Programme commun entreprenne une planification d'urgence formelle pour les déficits budgétaires.	Le Secrétariat doit rendre compte à l'IEOAC de son plan d'urgence officiel en cas de déficit budgétaire persistant.
L'IEOAC a demandé des rapports de situation réguliers sur les donateurs, y compris le suivi des engagements et de la réception des fonds par rapport aux contributions prévues pour chaque donateur.	Le Secrétariat fournira à l'IEOAC des informations régulières sur les donateurs.